

RAPPORT REUNION DU CONSEIL DE L'ANCSHJ-NVKSG DU 23.06.2016

Présents : Pascal Lombardi (PL), François-Michel Huwart (FM), Pierre Fontaine (PF), Karolien Dockers (KD), Barbara Strobbe (BS), Hervé Welter (HW), Quentin Vandevyvere (QV), Joachim 't Kint(JK), Cédric Lahaye (CL), Philippe Grumbers (PG), Kristina Vindevogel (KV), Hendrik De Clerck (HDC)

1. Débriefing de l'AG du 04.06.2016

La dernière AG a été une très bonne édition. L'auditoire au Ministère de la Justice est à la disposition de l'Association pour l'année prochaine via une personne de contact de FM. La cafétéria et la cuisine peuvent, si nécessaire, être utilisées. QV se pose la question s'il ne serait pas intéressant au cours de l'année d'organiser plusieurs réunions dans la même salle au cours desquelles un orateur serait présent. La proposition n'est provisoirement pas retenue en raison des problèmes de frais et de la qualité des orateurs.

KD et HDC pensent que les stagiaires ne se sentent pas suffisamment impliqués au sein de l'association et que cela est un point important. La problématique sera abordée dans le 2^{ème} point figurant à l'ordre du jour.

KD estime qu'il serait peut-être utile lors de l'assemblée annuelle de l'ANCSHJ-NVKSG de donner un petit aperçu du travail, des réalisations de l'Association. De cette façon, les membres connaîtront les sujets traités et en cours de traitement. JK pense que cette communication peut être réalisée par un rapport de chaque réunion lequel serait envoyé à tous les membres sous forme de « nouvelles ». KV estime que dans ce cas, il serait peut-être utile d'annoncer préalablement aux membres la tenue des réunions. De cette manière, tous les membres reçoivent encore une invitation supplémentaire pour éventuellement poser leurs questions et nous pouvons ainsi les mettre à l'ordre du jour. Il y aura ainsi plus d'interaction entre les membres et le comité.

En conclusion :

- a. Chaque réunion sera précédée (+- 14 jours) d'une invitation adressée à tous les membres à communiquer leurs questions éventuelles ;
- b. Après chaque réunion, le rapport sera adressé à tous les membres dans un délai de environ 14 jours ;

Sponsors : PL précise que les sponsors n'étaient pas contents : les membres sont arrivés trop tard, il n'y avait pas de pause prévue et aussi après l'AG, il y avait peu d'intérêt pour la présence des sponsors. C'est ABSOLUMENT un point à travailler pour la prochaine AG. QV pense qu'il serait peut être utile que les sponsors puissent utiliser une plate-forme et que chaque sponsor ait la possibilité de faire connaître ses services. JK dit que l'on peut

mentionner le logo des sponsors dans les e-mail qu'on adresse aux membres et mettre en place un lien sur le site pour leurs données de contact.

2. Instauration de la fonction de représentant des stagiaires

Nous devons tenir compte que l'Association représente également les stagiaires. Ils ne sentent pas comme faisant partie de l'Association. L'incident relatif à la lettre de plusieurs de stagiaires concernant le dernier examen comparatif doit faire prendre conscience à l'Association que leurs intérêts doivent aussi être défendus.

Ainsi, un coordinateur stagiaires (NL et FR) qui permettra un contact avec le comité de direction pour les stagiaires, doit être institué. HDC est candidat pour la fonction de coordinateur stagiaires NL et CD est candidat pour la fonction de coordinateur stagiaires FR. Les deux candidats sont élus avec l'accord de tous les membres présents.

HDC propose également d'organiser à l'intérieur de l'association un système de parrainage. Le but est que chaque nouveau stagiaire puisse avoir un candidat « parrain » auprès duquel il peut obtenir éventuellement du soutien durant son stage. FM est un ardent défenseur de la proposition. Le comité décide cependant d'attendre avant de prendre une telle décision et d'évaluer plus tard ce qui pourrait être mis sur pied à ce sujet.

3. Changement d'adresse de l'Association et publication de la nouvelle direction

Le siège de l'Association est encore toujours établi chez Patrick Van Overschelde, membre sortant du précédent comité. HDC propose son adresse privée à Anvers et QV propose également son adresse privée. La décision est prise d'établir le siège de l'Association à 1200 WOLUWE-SAINT-LAMBERT, avenue AJ Slegerslaan 46/12, le domicile de QV.

La composition de la nouvelle direction sera publiée et on profitera de cette publication pour officialiser le changement de nom de l'Association, les statuts seront actualisés par FM et PL. Il y aura une traduction de ceux-ci en français.

Il sera demandé à TK de s'occuper de la publication.

4. Publication des places vacantes

La publication des places vacantes comporte plusieurs erreurs. Ainsi il est toujours fait référence à l'ancienne procédure, les titulaires remplacés ne sont pas mentionnés, il est encore fait mention de l'envoi de la requête à la Chambre Nationale,...

PL fait part qu'il a entendu récemment que la Chambre Nationale, soutenue par les présidents des commissions de nominations enverra une lettre contenant des instructions pour l'introduction des dossiers. BS se demande quelles annexes doivent être jointes au dossier. PL espère que les instructions de la Chambre Nationale seront claires. En tant qu'association, nous ne pouvons pas intervenir dans cette problématique. Il y a déjà eu des

contacts pris avec le Ministère qui ne réagit pas. PL mentionne qu'il a récemment écrit une lettre à Mme Sarah Vanderheyden, attachée au Ministère, l'informant que la publication au M.B. contenait des erreurs. Cette lettre a été envoyée après l'e-mail de la Chambre Nationale adressé à tous les candidats les invitant à prendre contact directement avec Mme Vanderheyden. L'intéressée n'a pas encore donné de suite à cette lettre. Un contact a également été pris avec Maître Brackeva, Président de la Chambre Nationale et Maître Jan De Meuter, Président de Sam Tes. En réponse, PL a reçu un mail de Dries Storme, Directeur de Sam Tes dans lequel il dit que les revendications légitimes de l'Association ont été transférées aux responsables politiques du Ministère avec une demande de publier un erratum.

QV demande si des critères de nomination complémentaires sont déjà connus. PF précise qu'il y en a, mais ils n'ont pas été retenus car insuffisamment spécifiques.

5. Remise des comptes au nouveau trésorier et comptabilité

Steven devra prendre contact avec le précédent trésorier Dieter Dias et le Président d'honneur Peter Van Landeghem.

6. Jour de réunion

Il est décidé de conserver le jeudi soir comme jour de réunion.

7. Nouvelles propositions de travail de l'ANCSHJ et divers

Il a été débattu au sujet de l'organisation d'une activité extra-professionnelle au sein de l'Association.

Chacun fera des propositions.

La réunion commence à 20 h.15 et se termine à 22h30.

Hervé Welter

Rapporteur Francophone.

in samenwerking met:

